

LA COMMUNE 1871, PARIS CAPITALE INSURGÉE

A l'occasion du cent-quarantième anniversaire de la Commune, la Mairie de Paris a proposé une exposition très pédagogique : "LA COMMUNE 1871, PARIS CAPITALE INSURGÉE".

Les quelques deux-cents œuvres et documents exposés, dont plusieurs manuscrits originaux, proviennent des collections municipales (Bibliothèque de l'Hôtel de Ville, Bibliothèque historique de la Ville de Paris, Bibliothèque Marguerite-Durand, musée Carnavalet- Histoire de Paris).

L'Hôtel de Ville est le lieu emblématique puisque La Commune y fut proclamée il y a cent-quarante ans.

Pour Karl Marx, la Commune fut *"la première révolution dans laquelle la classe ouvrière était ouvertement reconnue comme la seule qui fût encore capable d'initiative sociale, même par la grande masse de la classe moyenne de Paris"*.

La Commune de Paris dura deux mois : de sa proclamation le 28 mars 1871, par l'Assemblée qui venait d'être élue, à la chute des dernières barricades des rue Haxo et Ramponneau à la fin de *"la semaine sanglante"*, le 28 mai 1871.

Les causes de l'émeute sont liées à la déception parisienne née de la capitulation devant les Prussiens qui ont assiégé la capitale pendant de longs mois, jusqu'à l'armistice du 28 janvier 1871. Le gouvernement multiplie les mesures vexatoires contre les Parisiens. Les membres de la majorité royaliste de l'Assemblée aggravent la misère des petites

gens en supprimant la solde de la garde nationale, seule ressource des ouvriers. Le 10 mars, ils décrètent également que le paiement des dettes, loyers ou effets de commerce, suspendu pendant le siège, reprend normalement : en quatre jours, des milliers de Parisiens sont exposés à la faillite ou à des poursuites.

Le 18 mars est, en somme, la cause immédiate de la guerre civile. Adolphe Thiers *"chef du pouvoir exécutif de la République française"* donne l'ordre de faire enlever les canons qui se trouvent à Montmartre, mais, faute d'attelages suffisants, le régiment ne peut les enlever rapidement. Une foule de gardes, de femmes et d'enfants entourent les soldats, les invitant à fraterniser avec le peuple. Après quelques instants de flottement, une partie de l'armée se rallie à la population. Des faits irrémédiables se produisent : l'exécution par les soldats mutinés, des généraux Lecomte et Thomas. L'insurrection se propage en quelques heures, dans tout le centre et l'est de Paris.

Thiers décide alors que le gouvernement va



La barricade de la place Blanche défendue par des Français.

quitter Paris pour Versailles et ordonne l'évacuation des troupes. Le soir, le Comité central de la Garde nationale s'établit à l'Hôtel de Ville. L'élection de la Commune a lieu le 26 mars et ses membres s'installent le 28 mars dans l'Hôtel de Ville, devant une foule de plusieurs dizaines de milliers de personnes. En deux mois, de nombreux décrets sont promulgués. Des mesures emblématiques sont adoptées, comme la destruction de la colonne Vendôme. En l'abattant, c'est l'impérialisme que les Communards mettent à terre. Le peintre Gustave Courbet, responsable de cette destruction, sera acculé à la ruine après la chute de la Commune, ses biens mis sous séquestre, ses toiles confisquées.

En fait la Commune n'aura pas le temps de procéder à une transformation du régime politique ou social. Elle se trouve tout de suite engagée dans la lutte. Certains membres de la gauche républicaine ne soutiennent pas la lutte armée : Jules Ferry s'enfuit de Paris, Léon Gambetta et Georges Clemenceau maire du XVIII^e Arrondissement en appellent à la raison, Victor Hugo et Emile Zola gardent leurs distances. Mais, horrifiés par la répression, les mêmes réclament l'amnistie des Communards. L'Assemblée communale offre un profil très nettement populaire : parmi les 83 membres élus, 33 ouvriers, 5 petits patrons, 14 employés et commis, 12 journalistes, mais également des artistes et des membres de professions libérales. Les photographies des principaux dirigeants de la Commune de Paris sont exposés : Ferré, Rigault, Delescluze, Vallès, Varlin... Si tous sont d'accord sur la lutte à mener contre l'Assemblée de Versailles, et pour la défense de la République, les élus de la Commune se déchirent très vite sur les moyens à employer. De nombreuses femmes les soutiennent et les accompagnent même dans le combat. Quand on évoque les Communardes, c'est le nom de

Louise Michel qui vient à l'esprit et souvent le seul. Pourtant, la Commune ne manque pas de combattantes courageuses, hélas injustement méconnues du grand public. Il est décevant de ne pas voir, parmi les quelques portraits de ces femmes engagées, ceux de Nathalie Le Mel et d'Elisabeth Dmitrieff, intellectuelle russe proche de Karl Max. Elles ont fondé le 11 avril 1871 "*l'Union des Femmes pour la Défense de Paris et les soins aux blessés*", un des premiers mouvements se réclamant ouvertement du féminisme. Nathalie Le Mel est condamnée au bagne en Nouvelle-Calédonie. Elle est embarquée le 13 décembre 1871 en compagnie de Louise Michel et sera sur place sa codétenue. Elle méritait d'être présente dans l'exposition au côté de sa compagne de déportation. De plus, les places Nathalie Le Mel et Elisabeth Dmitrieff se trouvent dans le III^e arrondissement non loin de l'Hôtel de Ville.

On peut estimer à 300.000 (hommes, femmes et enfants) les Parisiens qui soutiennent la Commune.

Le 8 avril cette dernière crée une commission chargée de la construction des barricades. Le 22 mai, au lendemain de l'entrée des troupes versaillaises, les Communards élèvent spontanément près de 900 barricades. En fait, les barricades ne peuvent pas servir beaucoup puisque, à la suite des grands travaux d'Hausmann, Paris est sillonné de larges artères.

Le dimanche 21 mai, les troupes versaillaises, fortes de 60.000 hommes placées sous le commandement de Mac-Mahon entrent dans Paris au bastion du Point-du-Jour à Auteuil. En une semaine (21-28 mai), appelée la "*Semaine Sanglante*", l'armée refoule peu à peu les forces de la Commune vers l'est. La lutte est menée de part et d'autre d'une façon atroce : les massacres perpétrés par l'armée se multiplient dans Paris ; des otages des Fédérés, parmi lesquels l'archevêque de Paris, sont exécutés à la Roquette. L'atmosphère est ren-

due plus sinistre par les incendies que les Fédérés, en se retirant, allument un peu partout. Les Tuileries, le Palais d'Orsay, la Légion d'honneur, le Palais Royal, l'Hôtel de Ville... sont en flammes. "La ville entière flam-bait comme un bûcher" écrit Emile Zola dans "la Débâcle". Le 27 mai les derniers combats à l'arme blanche ont lieu au Cimetière du Père Lachaise où sont fusillés les derniers rescapés.

Le 29 mai, Thiers télégraphie aux Préfets à propos des insurgés : "Le sol est jonché de leurs cadavres. Ce spectacle affreux servira de leçon". Les conseils de guerre chargés de juger les prisonniers prononcent relativement peu de condamnations à mort ; ils condamnent en revanche plus de 10.000 personnes aux travaux forcés ou à la déportation en Nouvelle-Calédonie. L'amnistie est votée en juillet 1880 et plusieurs anciens communards peuvent alors siéger au Conseil municipal de Paris.

Les photographies des ruines des monuments et des immeubles détruits pendant les combats de la Semaine Sanglante constituent le plus important ensemble iconographique relatif à la Commune et le plus diffusé. Des écrivains, des artistes touchés par l'esthétique des ruines suggèrent de les conserver. Mais la volonté d'effacer cette guerre civile de la mémoire collective l'emporte et la décision est prise de restaurer ou de reconstruire les monuments détruits. En 1882, la république décide de raser les ruines des Tuileries. Dans le square Georges Cain, rue Payenne, on peut encore voir le fronton du pavillon de l'Horloge des Tuileries, palais de tous les souverains français du XIXe siècle.

La merveilleuse chanson "Le temps des cerises" de Jean-Baptiste Clément, combattant pendant la Semaine Sanglante, est un hommage à tous

les communards héroïques et inconnus.

Jacky MORELLE

*** LA COMMUNE 1871,
PARIS CAPITALE INSURGÉE :

Du 18 mars au 28 mai 2011

*Exposition gratuite à l'Hôtel de Ville / Entrée
Salon d'accueil, 29 rue de Rivoli 75004 Paris
Tous les jours sauf dimanches et fêtes de 10h à
19h. Dernier accès à 18h30.*

*Réservations et informations pour les visites de
groupe au 01.42.76.51.53*

Et aussi :

**** *Du lundi 30 mai au dimanche 19 juin
Exposition : La Commune de Paris (1871) -
Une histoire moderne*

*Commissaire : Jean-Louis Robert, historien,
professeur émérite à l'Université Paris I
Panthéon - Sorbonne*

*Salle des Cordeliers, 15 rue de l'Ecole de médecine,
Paris VIe (métro Odéon)*

**** *Cycle de huit conférences*

*les vendredis de 12h30 à 14 heures,
Petit Palais, Musée des Beaux Arts
de la ville de Paris*

Av Winston Churchill, Paris VIIIe

*29 avril : Histoire politique de la Commune,
Jean-Louis Robert ;*

*6 mai : La Commune et l'art, Bertrand Tillier ;
13 mai : La Commune et la démocratie,*

Jacques Rougerie ;

20 mai : La Commune et les femmes, Claudine Rey ;

*27 mai : La Commune et la justice, Jean-Louis
Robert ;*

3 juin : Contre la Commune, Laure Godineau ;

*10 juin : La Commune et les étrangers, Sylvie
Aprile ;*

*17 juin : La mémoire de la Commune, Danielle
Tartakowski*